Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 31 (1974)

Heft: 2

Rubrik: Fondation Aide sportive suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et maintenant, avec la nouvelle vignette adhésive

Le sport de masse pour le sport d'élite

Le sport d'élite pour le sport de masse



Dès maintenant

l'Aide sportive suisse désire aussi faire participer directement au succès de leur engagement, les écoles, les organisations sportives et les groupements sportifs de jeunesse qui la soutiennent.

Dès maintenant

les écoles, les organisations sportives et les groupements sportifs de jeunesse qui prennent part à la vente de vignettes de l'Aide sportive suisse, recevront en plus de la provision de Fr. 1.—, un second franc par pièce vendue, pour le financement de leurs propres besoins sportifs.

L'année olympique 1972 a démontré qu'il est possible d'obtenir des succès suisses. Afin d'exploiter au maximum les possibilités existantes, il faut des moyens financiers considérables. Le but de l'action «Vignettes adhésives» est de contribuer à réunir ces moyens.

Dès maintenant

il vous est donc possible de financer votre activité sportive, vos camps de formation et de vacances, en participant à l'action «Vignettes adhésives» de l'Aide sportive suisse, et de contribuer ainsi du même coup à créer pour nos athlètes amateurs d'élite, des conditions analogues à celles dont jouissent leurs concurrents étrangers, c'est-à-dire coopérer à l'obtention des succès sportifs suisses, lors de Jeux olympiques et d'autres compétitions internationales.

Dans chaque localité, il est de nombreux automobilistes et amis des sports qui tiendront à témoigner leur sympathie envers le sport d'élite et le sport de masse, par l'achat d'une vignette à coller à leur voiture ou de timbres pour cacheter leur lettres.

Dès maintenant

l'achat d'une nouvelle vignette pour automobiles ou d'une série de 10 timbres à cacheter, offre à chacun l'occasion, pour la modique somme de Fr. 5.—, non seulement d'encourager le sport d'élite mais aussi de collaborer au développement en Suisse du sport de masse.

Cette nouvelle action durera jusqu'à fin 1974. La façon d'organiser la vente est laissée à la liberté de chacun. Les vignettes ne doivent pas être payées d'avance; celles qui n'auront pu être vendues seront reprises. Vous ne vous exposez ainsi à aucun risque. Faites votre commande aujourd'hui déjà. Plus vite vous agirez, d'autant plus grands seront votre succès et votre gain. Nous attendons vos ordres avec plaisir et reconnaissance.

Ces cinq francs à payer pour une vignette pour automobile, ou pour une série de timbres à cacheter, ne représentent pas un prix d'achat, mais sont une marque de sympathie pour le sport d'élite et pour le sport de masse.